

Puissance 2D, 18 juin 2015

Jean-Pierre Sueur intervient au Sénat sur les études d'impact. Il considère que c'est "une fausse bonne idée"

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, est intervenu au Sénat lors du débat sur la proposition de loi de Jacques Mézard sur les études d'impact d'une loi. Il a déclaré que cette innovation inscrite dans la Constitution en 2008 était une "fausse bonne idée".

Il a dit que *"l'impact d'une loi était précisément l'objet du débat politique"* et qu'*"il était illusoire de croire qu'existerait un discours neutre, surplombant le gouvernement et le parlement ou la majorité et l'opposition, relatif à l'effet ou à l'impact d'une loi, et qui s'imposerait à tous"*.

Jean-Pierre Sueur a montré que six ans d'expérience permettent de relativiser la fiabilité et l'utilité des études d'impact. Il a dit que la vraie question était de doter les parlementaires - comme le gouvernement - de moyens d'expertise conséquents afin qu'ils puissent mesurer en toute indépendance les conséquences et effets escomptés des textes de loi.